

**lundi 11 août 2014**

# **AVIS SPÉCIAL**

**AVIS SPÉCIAL VOUS EST DONNÉ** par la présente qu'une réunion spéciale du conseil est convoquée, conformément aux dispositions des articles 425, 954 et suivants du code municipal du Québec.

Le **MERCREDI 13 AOÛT 2014**, à 18 h 30 et qu'il sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

## **Ordre du jour**

<b>1.00 Ouverture et constat de quorum</b>
<b>2.00 Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>
<b>Avis de motion du règlement N° 499 modifiant le règlement d'emprunt N° 485 décrétant un emprunt de 265 000 \$ pour la construction d'une rue dans le cadre du projet domiciliaire Les Sommets du village</b>
<b>Avis de motion du règlement N° 500 modifiant le règlement 374 Entente relative aux travaux municipaux</b>
<b>Adoption du projet du règlement N° 500 modifiant le règlement 374 Entente relative aux travaux municipaux</b>
<b>Séance de consultation publique dans le cadre de l'adoption du Règlement N° 500</b>
<b>7.00 Période de questions</b>
<b>8.00 Levée de l'assemblée</b>

Art. 153 C.M. : Dans une session spéciale, on ne peut traiter que les sujets et les affaires mentionnés dans l'avis de convocation, sauf du consentement unanime des membres du conseil, **s'ils sont tous présents.**

**AVIS SPÉCIAL DONNÉ CE 8<sup>e</sup> JOUR D'AOÛT 2014**

Julie Plamondon, MBA

Directrice générale et secrétaire-trésorière